

COMMISSION REGIONALE DES TERRAINS ET INFRASTRUCTURES REUNION DU 16 JUILLET 2018

PAGE 1/16

Réunion du Pôle Nord par mail le 21/06/2018 :

Contactés : MM. DEMONT – COPERTINO – CLAVIERE – APOLLARO – PETIT – MALBRAND – BREMONT.

Réunion du Pôle Sud le 12/06/2018 : Présent : MM. BROUSTE (Président). – BARRIERE – GUICHARD – ROUMAGE – SEYNAT – VERGNAUD.

Excusé : M. TACHON.

IMPORTANT : ACTIONS « terrains » en LIAISON avec les AIDES FAFA

Pour tous les clubs ayant des installations de **niveau 5AN (vestiaires joueurs de moins de 20m² hors sanitaire et moins de 8m² HS pour les arbitres) et jouant en R4, R3 et R2, une étude gratuite sur plan fourni peut vous être faite afin d'obtenir les normes niveau 5 des règlements de 2014 – contacter le service « terrains » de la Ligue qui fera suivre votre demande**

DOSSIERS VALIDES PAR LA CFTIS et TRANSMIS AUX INTERESSES

PV du 16/5/2018

MONEIN – classé 5sy faute de tests in situ

PESSAC – salle du Haut Livrac – en attente de l'AOP pour classement

ANGLET – stade Choisy – reçu AOP

E3 : ANGOULEME Lebon – **CHATELLERAULT** Montée Rouge – **MONTMORILLON** Ranger – **POITIERS** Rebeilleau –

E4 : AIRE/ADOUR Sarade 1 – **ANGLET** St Jean – **BOE** Cancellés 1 – **BUXEROLLES** Amand 1 – **BUXEROLLES** Messy – **CHAMPNIERS** Cloux 1 –

CHATEAUBERNARD Boué 1 et Boué 2 – **CHAUIGNY** Arnaud – **CHAZELLES** Radours – **CONFOLENS** Pailler – **INGRANDES** – **MORLAAS**

Hourquie – **NAINTRE** Andrault – **PONTONX/ADOUR** – **RIVIERES** Arrivé – **ROUMAZIERES** Madieu 1 – **RUFFEC** – **ST YRIEIX/CHARENTE**

Rochers 1 – **SEGONZAC**

GUERET – avis préalable conforme pour E4 LED

PV du 15/6/2018

BORDEAUX – Chaban Delmas – classé niveau 3

NEUVILLE – stade Garnaud – classé niveau 4

ARTIGUES – Blanchiserie 3 – reçu tests in situ

LIMOGES – Batide – reçu tests in situ

LANGON – confirme niveau 4

MONT de MARSAN – attente Certificat conformité pour classer en EFutsal 3

E4 : ANGLET St Jean – **AYTRE** Omnisports – **BAYONNE** Deschamps 1 – **PERIGNY** – **ROYAN** – **SOYAUX** Lagrange -

N3 vers N2 (niveau 3 exigé) :

Bordeaux FC2 (stade de Ste Germaine - niveau 3).

R1 vers N3 (niveau 4 ou 4SYE exigé) :

Poule A >> **Montmorillon** (stade Ranger – niveau 3) – **Chauvigny** (stade Arnault – niveau 4).

Poule B >> **Cestas** (stade Bouzet2 – niveau 4SYE).

R2 vers R1 (niveau 4 ou 4SYE exigé) :

Poule A >> **La Rochelle ES** (stade Parco – niveau 4)

Nueillaubiers (stade Tuzelet - **niveau 5** – rapport fait – voir zone à sécuriser vestiaire / aire de jeu)

St Jean d'Angély (5SYE – voir zone à sécuriser vestiaire / aire de jeu - vu par M. COPERTINO pour 4SYE).

Poule B >> **Angoulême FC2** (stade Lebon – niveau 3) – **Limoges FC2** (stade St Lazare 1 – niveau 3).

Poule C >> **St Médard en Jalles** (stade Monseau – niveau 4) – **St Montois** (stade l'Argenté – niveau 3).

Poule D >> Tartas (stade Hourritot 1 – classement niveau 4 en cours) - **Portes E2M** (stade de la Lande à Camblanes – niveau **SANSYE** (vest 15m² et 6m² Arb) – **prévenu par la CFTIS en 2017**) **Hiriburuko St Pierre d'irube** – (**niveau 5SYE** (vest 14m² et 7m² Arb)

Les clubs accédant en division supérieure (voir titre 6.3) de la R3 à la D1 – niveau 5 ou 5SYE exigé des règlements fédéraux 2014

IMPORTANT : Chapitre 6.3 – ACCESSION – RÉHABILITATION

1. En cas d'accession au niveau supérieur de compétition, la mise en conformité conformément au présent Règlement devra être réalisée dans les trois années civiles qui suivent l'accession. Le délai, prévu en ce cas, fera l'objet d'un échéancier entre le propriétaire de l'installation sportive et la FFF, signé par les deux parties dès la première année d'accession.

2. Dans le cas d'une réhabilitation de tout ou d'une partie de l'installation sportive existante, avant la mise en chantier, une étude sur la mise en conformité au présent Règlement doit être effectuée et transmise pour avis préalable à la Commission des Terrains et Installations Sportives

DISTRICT DE LA CHARENTE – 16

1. INSTALLATIONS EQUIPEES D'UN GAZON NATUREL

1.1 CLASSEMENTS INITIAUX

1.2 CONFIRMATIONS DE NIVEAU DE CLASSEMENT

PUYMOYEN – Stade d'Heurtebize 2 – 162710102

Cette installation était classée **Niveau FOOT A 11** jusqu'au **10/12/2025**.

La Commission prend connaissance de la demande changement en **niveau 5**.

Elle classe cette installation en **niveau FOOT A 11** jusqu'au **10/12/2025 (vestiaires non conformes)**.

CHAMPNIERS – Stade du Bourg – 160780201

Cette installation est déjà classée **Niveau FOOT A11** jusqu'au **07/07/2025**.

MOSNAC – Stade Municipal – 162330101

Cette installation est déjà classée **Niveau 6** jusqu'au **28/05/2021**.

MONTIGNAC SUR CHARENTE – Stade Des Ponts – 162260101

Cette installation était classée **Niveau 5** jusqu'au **02/07/2015**.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement **niveau 5**.

Elle classe cette installation en **Niveau 5** jusqu'au **25/06/2028**.

RUELLE SUR TOUVRE – Stade de Vaugelines – 162910301

Cette installation est classée **Niveau 5** jusqu'au **23/06/2018**.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement **niveau 5**.

Elle classe cette installation en **Niveau 5** jusqu'au **23/06/2028**.

MOUTHIERS SUR BOEME – Stade Municipal 2 – 162360101

Cette installation était classée **Niveau 5** jusqu'au **02/07/2015**.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement **niveau 5**.

Elle classe cette installation en **Niveau 5** jusqu'au **07/05/2028**.

1.3 CHANGEMENTS DE NIVEAU DE CLASSEMENT OU RECLASSEMENT

ST YRIEIX SUR CHARENTE – Stade des Rochers 2 – 163580102

Cette installation était classée **Niveau 6** jusqu'au **07/07/2025**.

La Commission prend connaissance de la demande changement en **niveau FOOT A11**.

Elle classe cette installation en **niveau FOOT A11** jusqu'au **08/07/2025**.

BENEST – Stade municipal – 160380101

Cette installation était classée **Niveau 6** jusqu'au **10/12/2025**.

La Commission prend connaissance de la demande changement en **Niveau 5**.

- Fournir AOP

- Fournir PV de sécurité

- Fournir Plans aire de jeu et vestiaires

Elle classera cette installation en **niveau 5** dès réception des pièces.

2. INSTALLATIONS EQUIPE GAZON SYNTHETIQUE

COMMISSION REGIONALE DES TERRAINS ET INFRASTRUCTURES REUNION DU 16 JUILLET 2018

PAGE 3/16

2.1 CLASSEMENTS PROVISOIRES

2.2 CLASSEMENTS NIVEAUX 5sy, 5sye, 6sy, 6sye, Foot A11sy, Foot A11sye

2.3 CLASSEMENTS NIVEAUX Foot A8sy, Foot A8sye, Foot A5sy, FootA5sye

3. RETRAITS DE CLASSEMENT

4. DEMANDES D'AVIS PREALABLE

4.1 TERRAINS EN GAZON NATUREL

4.2 TERRAINS EN GAZONS SYNTHÉTIQUES

4.3 ARROSAGES

4.4 MISE AUX NORMES VESTIAIRES

5. AFFAIRES DIVERSES EN RELATION AVEC LES AIRES DE JEU ET LES VESTIAIRES

6. CLASSEMENTS DES ÉCLAIRAGES

6.1 CLASSEMENTS INITIAUX

6.2 CONFIRMATIONS DE CLASSEMENT

SOYAUX – Stade Léo Lagrange – NNI 163740101

Eclairage moyen horizontal : 268 LUX

Facteur d'uniformité : 0,76

Rapport Emini/Emaxi : 0,51

La Commission transmet le dossier à la CFTIS pour un éclairage en **niveau E4**.

CHATEAUNEUF SUR CHARENTE – Stade du Maine Leze 1 – NNI 160900101

Eclairage moyen horizontal : 207 LUX

Facteur d'uniformité : 0,74

Rapport Emini/Emaxi : 0,51

La Commission confirme cet éclairage en **niveau E5** jusqu'au **26/03/2020**.

BARBEZIEUX ST HILAIRE – Stade Gilbert Santiago – NNI 160280101

Eclairage moyen horizontal : 204 LUX

Facteur d'uniformité : 0,76

Rapport Emini/Emaxi : 0,58

La Commission confirme cet éclairage en **niveau E5** jusqu'au **03/05/2020**.

MONTMOREAU ST CYBARD – Stade Goumard Dumoulin 1 – NNI 162300101

Eclairage moyen horizontal : 292 LUX

Facteur d'uniformité : 0,70

Rapport Emini/Emaxi : 0,52

La Commission confirme cet éclairage en **niveau E5** jusqu'au **26/03/2020**.

SIREUIL – Stade Gérard Piveteau – NNI 163700101

Eclairage moyen horizontal : 216 LUX

Facteur d'uniformité : 0,74

Rapport Emini/Emaxi : 0,55

La Commission confirme cet éclairage en **niveau E5** jusqu'au **12/03/2020**.

6.3 CHANGEMENTS DE NIVEAU DE CLASSEMENT

6.4 AVIS PRÉALABLES

7. AFFAIRES DIVERSES EN RELATION AVEC LES ÉCLAIRAGES

8. CLASSEMENT DE SALLES

9. AOP, ATTESTATION DE CAPACITÉ OU PV DE CDS

10. RAPPORTS D'ARBITRE OU DE DELEGUES

DISTRICT DE LA CHARENTE-MARITIME - 17

1. INSTALLATIONS EQUIPEES D'UN GAZON NATUREL

1.1 CLASSEMENTS INITIAUX

1.2 CONFIRMATIONS DE NIVEAU DE CLASSEMENT

1.3 CHANGEMENTS DE NIVEAU DE CLASSEMENT OU RECLASSEMENT

ST JEAN D'ANGELY – stade municipal SYE – NNI 173470102

Cet équipement est classé **niveau 5SYE** jusqu'au 14/08/2025.

- reçu rapport de visite suite à accession en R1

- reçu demande de changement de classement pour un **niveau 4SYE**

Dossier en instance

2. INSTALLATIONS EQUIPE GAZON SYNTHETIQUE

2.1 CLASSEMENTS PROVISOIRES

2.2 CLASSEMENTS NIVEAUX 5sy, 5sye, 6sy, 6sye, Foot A11sy, Foot A11sye

2.3 CLASSEMENTS NIVEAUX Foot A8sy, Foot A8sye, Foot A5sy, FootA5sye

3. RETRAITS DE CLASSEMENT

4. DEMANDES D'AVIS PREALABLE

4.1 TERRAINS EN GAZON NATUREL

4.2 TERRAINS EN GAZONS SYNTHÉTIQUES

4.3 ARROSAGES

4.4 MISE AUX NORMES VESTIAIRES

5. AFFAIRES DIVERSES EN RELATION AVEC LES AIRES DE JEU ET LES VESTIAIRES

6. CLASSEMENTS DES ÉCLAIRAGES

6.1 CLASSEMENTS INITIAUX

6.2 CONFIRMATIONS DE CLASSEMENT

6.3 CHANGEMENTS DE NIVEAU DE CLASSEMENT

6.4 AVIS PRÉALABLES

7. AFFAIRES DIVERSES EN RELATION AVEC LES ECLAIRAGES

8. CLASSEMENT DE SALLES

9. AOP, ATTESTATION DE CAPACITE OU PV DE CDS

10. RAPPORTS D'ARBITRE OU DE DELEGUES

DISTRICT DE LA CORREZE – 19

1. INSTALLATIONS EQUIPEES D'UN GAZON NATUREL

1.1 CLASSEMENTS INITIAUX

OBJAT – Stade du Gymnase – 191530201

La Commission prend connaissance de la demande changement en **niveau 6** et des documents fournis.

- Pans et rapport de visite de M. Henri CLAVIERE

- AOP du 12/06/2018

- Procès-Verbal de la Commission de sécurité

Elle classe cette installation en **niveau 6** jusqu'au **26/08/2027**

1.2 CONFIRMATIONS DE NIVEAU DE CLASSEMENT

COMMISSION REGIONALE DES TERRAINS ET INFRASTRUCTURES REUNION DU 16 JUILLET 2018

PAGE 5/16

ST PANTALEON DE LARCHE – Stade des Ecoles – 192700101

Cette installation était classée **Niveau 6** jusqu'au **24/07/2017**.

La Commission prend connaissance de la demande de classement en **niveau 6** et des documents fournis.

Elle classe cette installation en **niveau 6** jusqu'au **25/07/2027**.

1.3 CHANGEMENTS DE NIVEAU DE CLASSEMENT OU RECLASSEMENT

USSEL – stade Roger Lienaud – NNI 192750101

Cette installation était classée **Niveau FootA11** jusqu'au **07/07/2025**.

La Commission prend connaissance de la demande de classement en **niveau 5** et des documents fournis.

Elle classe cette installation en **niveau 5** jusqu'au **28/06/2028**.

2. INSTALLATIONS EQUIPE GAZON SYNTHETIQUE

2.1 CLASSEMENTS PROVISOIRES

2.2 CLASSEMENTS NIVEAUX 5sy, 5sye, 6sy, 6sye, Foot A11sy, Foot A11sye

2.3 CLASSEMENTS NIVEAUX Foot A8sy, Foot A8sye, Foot A5sy, FootA5sye

3. RETRAITS DE CLASSEMENT

4. DEMANDES D'AVIS PREALABLE

4.1 TERRAINS EN GAZON NATUREL

4.2 TERRAINS EN GAZONS SYNTHÉTIQUES

4.3 ARROSAGES

4.4 MISE AUX NORMES VESTIAIRES

5. AFFAIRES DIVERSES EN RELATION AVEC LES AIRES DE JEU ET LES VESTIAIRES

6. CLASSEMENTS DES ÉCLAIRAGES

6.1 CLASSEMENTS INITIAUX

6.2 CONFIRMATIONS DE CLASSEMENT

6.3 CHANGEMENTS DE NIVEAU DE CLASSEMENT

6.4 AVIS PRÉALABLES

STE FEREOLE – stade Louis Usminsky – NNI 192020101

- Dossier technique pour E5 LED (166 lux – 0,8 et 0,62 sur 100 x 65 – implantation > 16m et 6m)

- Reçu >> H mâts 18m

Elle émet un avis favorable

7. AFFAIRES DIVERSES EN RELATION AVEC LES ECLAIRAGES

8. CLASSEMENT DE SALLES

9. AOP, ATTESTATION DE CAPACITE OU PV DE CDS

BRIVE – Stade Amédée Domenech - NNI 190310201

Reçu AOP en date du 21/10/2011.

BRIVE – Plaine de Tujac 6 - NNI 190310906

Reçu AOP en date du 16/02/2017.

OBJAT – Stade Léon Feral - NNI 191530101

Reçu AOP en date du 17/06/2018.

10. RAPPORTS D'ARBITRE OU DE DELEGUES

DISTRICT DE LA CREUSE - 23

1. INSTALLATIONS EQUIPEES D'UN GAZON NATUREL

1.1 CLASSEMENTS INITIAUX

COMMISSION REGIONALE DES TERRAINS ET INFRASTRUCTURES REUNION DU 16 JUILLET 2018

PAGE 6/16

- 1.2 CONFIRMATIONS DE NIVEAU DE CLASSEMENT
- 1.3 CHANGEMENTS DE NIVEAU DE CLASSEMENT OU RECLASSEMENT

2. INSTALLATIONS EQUIPE GAZON SYNTHETIQUE

- 2.1 CLASSEMENTS PROVISOIRES
- 2.2 CLASSEMENTS NIVEAUX 5sy, 5sye, 6sy, 6sye, Foot A11sy, Foot A11sye
- 2.3 CLASSEMENTS NIVEAUX Foot A8sy, Foot A8sye, Foot A5sy, FootA5sye

3. RETRAITS DE CLASSEMENT

4. DEMANDES D'AVIS PREALABLE

- 4.1 TERRAINS EN GAZON NATUREL
- 4.2 TERRAINS EN GAZONS SYNTHÉTIQUES
- 4.3 ARROSAGES
- 4.4 MISE AUX NORMES VESTIAIRES

5. AFFAIRES DIVERSES EN RELATION AVEC LES AIRES DE JEU ET LES VESTIAIRES

BONNAT – Stade Charles Chareille – NNI 230250101
- reçu le PV de Sécurité en date 03/03/2016

6. CLASSEMENTS DES ÉCLAIRAGES

- 6.1 CLASSEMENTS INITIAUX
- 6.2 CONFIRMATIONS DE CLASSEMENT
- 6.3 CHANGEMENTS DE NIVEAU DE CLASSEMENT
- 6.4 AVIS PRÉALABLES

7. AFFAIRES DIVERSES EN RELATION AVEC LES ECLAIRAGES

8. CLASSEMENT DE SALLES

9. AOP, ATTESTATION DE CAPACITE OU PV DE CDS

10. RAPPORTS D'ARBITRE OU DE DELEGUES

DISTRICT DE LA DORDOGNE – 24

1. INSTALLATIONS EQUIPEES D'UN GAZON NATUREL

- 1.1 CLASSEMENTS INITIAUX
- 1.2 CONFIRMATIONS DE NIVEAU DE CLASSEMENT

MONTCARET – Stade J. BONNET – NNI 242890101

Cette installation était classée **Niveau 5** jusqu'au **13/03/2017**.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement **niveau 5**.

Des documents transmis : Plan vestiaires, AOP, PVCDS, courrier mairie.

Elle classe cette installation cette installation en **Niveau 5** jusqu'au **13/03/2027**.

- 1.3 CHANGEMENTS DE NIVEAU DE CLASSEMENT OU RECLASSEMENT

2. INSTALLATIONS EQUIPE GAZON SYNTHETIQUE

- 2.1 CLASSEMENTS PROVISOIRES
- 2.2 CLASSEMENTS NIVEAUX 5sy, 5sye, 6sy, 6sye, Foot A11sy, Foot A11sye
- 2.3 CLASSEMENTS NIVEAUX Foot A8sy, Foot A8sye, Foot A5sy, FootA5sye

3. RETRAITS DE CLASSEMENT

4. DEMANDES D'AVIS PREALABLE

- 4.1 TERRAINS EN GAZON NATUREL

COMMISSION REGIONALE DES TERRAINS ET INFRASTRUCTURES REUNION DU 16 JUILLET 2018

PAGE 7/16

4.2 TERRAINS EN GAZONS SYNTHÉTIQUES

4.3 ARROSAGES

4.4 MISE AUX NORMES VESTIAIRES

5. AFFAIRES DIVERSES EN RELATION AVEC LES AIRES DE JEU ET LES VESTIAIRES

6. CLASSEMENTS DES ÉCLAIRAGES

6.1 CLASSEMENTS INITIAUX

6.2 CONFIRMATIONS DE CLASSEMENT

6.3 CHANGEMENTS DE NIVEAU DE CLASSEMENT

6.4 AVIS PRÉALABLES

7. AFFAIRES DIVERSES EN RELATION AVEC LES ECLAIRAGES

8. CLASSEMENT DE SALLES

9. AOP, ATTESTATION DE CAPACITE OU PV DE CDS

10. RAPPORTS D'ARBITRE OU DE DELEGUES

DISTRICT DE LA GIRONDE – 33

1. INSTALLATIONS EQUIPEES D'UN GAZON NATUREL

1.1 CLASSEMENTS INITIAUX

1.2 CONFIRMATIONS DE NIVEAU DE CLASSEMENT

LESPARRE MEDOC – Parc Des Sports 1 – NNI 332400101

Cette installation était classée **Niveau 5** jusqu'au **14/05/2018**.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement **niveau 5**.

Des documents transmis : Rapport visite, AOP, PVCDS, courrier mairie.

Elle classe cette installation en **Niveau 5** jusqu'au **14/05/2028**.

TRESSES – Complexe Sportif Pétrus 1 – NNI 335350101

Cette installation était classée **Niveau 5** jusqu'au **09/07/2018**.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement **niveau 5**.

Des documents transmis : Rapport visite, AOP, PVCDS, courrier mairie.

Elle classe cette installation en **Niveau 5** jusqu'au **09/07/2028**.

1.3 CHANGEMENTS DE NIVEAU DE CLASSEMENT OU RECLASSEMENT

2. INSTALLATIONS EQUIPE GAZON SYNTHETIQUE

2.1 CLASSEMENTS PROVISOIRES

2.2 CLASSEMENTS NIVEAUX 5sy, 5sye, 6sy, 6sye, Foot A11sy, Foot A11sye

FLOIRAC Complexe La BURTHE N°4 – NNI 331670204

Cette installation était classée **Niveau 6 SYE** jusqu'au **01/12/2017**.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement **niveau 6 SYE**. (CDTIS du 18/0618)

Elle classe cette installation en **Niveau 6 sy** jusqu'au **01/12/2027**. (Attente tests in situ).

2.3 CLASSEMENTS NIVEAUX Foot A8sy, Foot A8sye, Foot A5sy, FootA5sye

2.4 CHANGEMENT DE NIVEAU

2.5 TESTS IN SITU

ARTIGUES près BORDEAUX – stade Blancherie 3 – NNI 330130203

- tests du 20/5/2018

Elle transmet à la CFTIS pour classement

3. RETRAITS DE CLASSEMENT

4. DEMANDES D'AVIS PREALABLE

4.1 TERRAINS EN GAZON NATUREL

4.2 TERRAINS EN GAZONS SYNTHÉTIQUES

4.3 ARROSAGES

LIBOURNE – Stade La Jalousie Colonel Fournier - NNI 332430401

Arrosage Rain Bird (électrovanne 150 PGA – Arroseur 8005 inox)

La Commission émet un avis favorable pour l'arrosage intégré.

4.4 MISE AUX NORMES VESTIAIRES

5. AFFAIRES DIVERSES EN RELATION AVEC LES AIRES DE JEU ET LES VESTIAIRES

6. CLASSEMENTS DES ÉCLAIRAGES

6.1 CLASSEMENTS INITIAUX

EYSINES – PLAINE DE JEUX DU PINSAN 3 – NNI 331620103

Cette installation n'était pas classée.

La Commission prend note de sa demande de classement **niveau E4**.

Eclairement moyen horizontal : 269 Lux

Facteur d'uniformité : 0,73

Rapport Emini/Emaxi : 0,54

La Commission transmet le dossier à la CFTIS pour classement en **niveau E4**.

6.2 CONFIRMATIONS DE CLASSEMENT

PAUILLAC – Stade Christian FETIS – NNI 333140101

Cette installation était classée **niveau E5** jusqu'au **12/06/2018**

Eclairement moyen horizontal : 225 Lux

Facteur d'uniformité : 0,70

Rapport Emini/Emaxi : 0,42

La Commission confirme le classement en **niveau E5** jusqu'au **12/06/2020**.

CARCANS – Stade Max LAMBERT – NNI 330970101

Cette installation était classée **Niveau E4**.

Eclairement moyen horizontal : 262 Lux

Facteur d'uniformité : 0,71

Rapport Emini/Emaxi : 0,53

La Commission transmet le dossier à la CFTIS pour classement en **niveau E4**.

ARSAC – Stade La Bergerie 1 – NNI 330120101

Cette installation était classée **Niveau E4**.

Eclairement moyen horizontal : 267 Lux

Facteur d'uniformité : 0,72

Rapport Emini/Emaxi : 0,57

La Commission transmet le dossier à la CFTIS pour classement en **niveau E4**.

BRAUD ST LOUIS – Stade Henri CROTTE 1 – NNI 330730101

Cette installation était classée **Niveau E3**.

Eclairement moyen horizontal : 367 Lux

Facteur d'uniformité : 0,72

Rapport Emini/Emaxi : 0,51

La Commission transmet le dossier à la CFTIS pour classement en **niveau E3**.

ST JEAN D'ILLAC – Parc des Sports André Maleyran 3 - NNI 334220203

Cette installation était classée **niveau E5** jusqu'au **16/12/2016**.

Eclairement moyen horizontal : 260 Lux

Facteur d'uniformité : 0,85

Rapport Emini/Emaxi : 0,71

La Commission classe cet éclairage en **niveau E5** jusqu'au **03/04/2020**.

COMMISSION REGIONALE DES TERRAINS ET INFRASTRUCTURES REUNION DU 16 JUILLET 2018

PAGE 9/16

LE BARP – Stade René BORN A. Plotard 1 - NNI 330290101

Cette installation était classée **niveau E5** jusqu'au **09/06/2018**.

Eclairage moyen horizontal : 142 Lux

Facteur d'uniformité : 0,73

Rapport Emini/Emaxi : 0,41

La Commission classe cet éclairage en **niveau E5** jusqu'au **09/06/2020**.

BORDEAUX – Stade Matmut Atlantique – NNI 330630101

Cette installation était classée **Niveau E1**.

Eclairage moyen horizontal : 2059 Lux

Facteur d'uniformité : 0,75

Rapport Emini/Emaxi : 0,54

La Commission transmet le dossier à la CFTIS pour classement en **niveau E1**.

6.3 CHANGEMENTS DE NIVEAU DE CLASSEMENT

6.4 AVIS PRÉALABLES

LIBOURNE – Stade La Jalousie Colonel Fournier - NNI 332430401

- Dossier technique pour E5 Projecteurs Champions (169 lux – 0,82 et 0,66 sur 100 x 60 – implantation > 18m et 6m)

- Reçu >> H mâts 20m

Elle émet un avis favorable pour **un Niveau E5**.

7. AFFAIRES DIVERSES EN RELATION AVEC LES ECLAIRAGES

FARGUES ST HILAIRE - stade municipal 2 – NNI 331650102

Demande d'installation d'antennes « sécurité vidéo » sur mâts existants

- Demande d'avis préalable

- Dossier technique

- Photos des mâts

Cet équipement est non renseigné sur Foot2000 mais noté FootA11. Son éclairage n'est plus contrôlé depuis 2015 (lux ?).

Une étude de portance vis-à-vis du vent devrait être utile.

L'avis reste fonction de l'utilisation de cette aire de jeu éclairée.

La CRTIS ne peut s'engager sur ce type d'avis préalable.

8. CLASSEMENT DE SALLES

9. AOP, ATTESTATION DE CAPACITE OU PV DE CDS

PV CDTIS du 18/06/2018 : confirmé CRTIS POLE SUD.

10. RAPPORTS D'ARBITRE OU DE DELEGUES

DISTRICT DES LANDES – 40

1. INSTALLATIONS EQUIPEES D'UN GAZON NATUREL

1.1 CLASSEMENTS INITIAUX

1.2 CONFIRMATIONS DE NIVEAU DE CLASSEMENT

OYRELUY – Stade Christian Laborde 1 – NNI 402070101

Cette installation était classée **Niveau 5** jusqu'au **02/09/2017**.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement **niveau 5**.

Aire de de jeu (70 m en largeur) et vestiaires joueurs non conformes (12m²) – des travaux devront être effectués

Elle classe cette installation en **Niveau 6** jusqu'au **05/03/2028**.

1.3 CHANGEMENTS DE NIVEAU DE CLASSEMENT OU RECLASSEMENT

TARTAS - Stade HOURRITIOT 1 - NNI 403130101

Cette installation était classée **Niveau 5** jusqu'au **19/06/2017**.

Des travaux ont été réalisés.

La Commission prend connaissance de la demande de changement de classement **niveau 4**.

Des documents transmis : Rapport visite, AOP, PVCDS, courrier mairie.

COMMISSION REGIONALE DES TERRAINS ET INFRASTRUCTURES REUNION DU 16 JUILLET 2018

PAGE 10/16

La Commission transmet le dossier à la CFTIS pour un classement **en Niveau 4**.

2. INSTALLATIONS EQUIPE GAZON SYNTHETIQUE

ST GEOURS DE MAREMNE – Complexe Sportif René Lapeyre 3 - NNI 402610103

Demande d'avis préalable **Niveau Foot A8 SYE**

La Commission donne un avis favorable.

2.1 CLASSEMENTS PROVISOIRES

2.2 CLASSEMENTS NIVEAUX 5sy, 5sye, 6sy, 6sye, Foot A11sy, Foot A11sye

2.3 CLASSEMENTS NIVEAUX Foot A8sy, Foot A8sye, Foot A5sy, FootA5sye

3. RETRAITS DE CLASSEMENT

4. DEMANDES D'AVIS PREALABLE

4.1 TERRAINS EN GAZON NATUREL

4.2 TERRAINS EN GAZONS SYNTHÉTIQUES

4.3 ARROSAGES

4.4 MISE AUX NORMES VESTIAIRES

5. AFFAIRES DIVERSES EN RELATION AVEC LES AIRES DE JEU ET LES VESTIAIRES

6. CLASSEMENTS DES ÉCLAIRAGES

6.1 CLASSEMENTS INITIAUX

6.2 CONFIRMATIONS DE CLASSEMENT

6.3 CHANGEMENTS DE NIVEAU DE CLASSEMENT

6.4 AVIS PRÉALABLES

7. AFFAIRES DIVERSES EN RELATION AVEC LES ECLAIRAGES

8. CLASSEMENT DE SALLES

SAINT JEAN DE LIER - Salle Polyvalente – NNI 402639901

Cette salle n'était pas classée.

La Commission prend connaissance de la demande de classement en **niveau FUTSAL 3** et des documents transmis :

- PVCDS du 05/05/2011

- **Fournir AOP**

(Surfaces trop petites)

Elle classe cette installation en **FUTSAL 4** jusqu'au **02/07/2028**.

ECLAIRAGE :

Demande de classement **Niveau E Futsal 3**

Eclairage moyen horizontal : 358 lux

Facteur d'uniformité : 0,92

Rapport EMini/Emaxi : 0,85

Elle prononce le classement de cette installation en **E FUTSAL 4** jusqu'au **02/07/2020**.

9. AOP, ATTESTATION DE CAPACITE OU PV DE CDS

10. RAPPORTS D'ARBITRE OU DE DELEGUES

DISTRICT DU LOT-ET-GARONNE – 47

1. INSTALLATIONS EQUIPEES D'UN GAZON NATUREL

COMMISSION REGIONALE DES TERRAINS ET INFRASTRUCTURES REUNION DU 16 JUILLET 2018

PAGE 11/16

- 1.1 CLASSEMENTS INITIAUX
- 1.2 CONFIRMATIONS DE NIVEAU DE CLASSEMENT
- 1.3 CHANGEMENTS DE NIVEAU DE CLASSEMENT OU RECLASSEMENT

2. INSTALLATIONS EQUIPE GAZON SYNTHETIQUE

- 2.1 CLASSEMENTS PROVISOIRES
- 2.2 CLASSEMENTS NIVEAUX 5sy, 5sye, 6sy, 6sye, Foot A11sy, Foot A11sye
- 2.3 CLASSEMENTS NIVEAUX Foot A8sy, Foot A8sye, Foot A5sy, Foot A5sye

3. RETRAITS DE CLASSEMENT

4. DEMANDES D'AVIS PREALABLE

- 4.1 TERRAINS EN GAZON NATUREL
- 4.2 TERRAINS EN GAZONS SYNTHÉTIQUES
- 4.3 ARROSAGES
- 4.4 MISE AUX NORMES VESTIAIRES

5. AFFAIRES DIVERSES EN RELATION AVEC LES AIRES DE JEU ET LES VESTIAIRES

6. CLASSEMENTS DES ÉCLAIRAGES

- 6.1 CLASSEMENTS INITIAUX
- 6.2 CONFIRMATIONS DE CLASSEMENT
- 6.3 CHANGEMENTS DE NIVEAU DE CLASSEMENT
- 6.4 AVIS PRÉALABLES

7. AFFAIRES DIVERSES EN RELATION AVEC LES ECLAIRAGES

8. CLASSEMENT DE SALLES

9. AOP, ATTESTATION DE CAPACITE OU PV DE CDS

10. RAPPORTS D'ARBITRE OU DE DELEGUES

DISTRICT DES PYRENEES-ATLANTIQUES – 64

1. INSTALLATIONS EQUIPEES D'UN GAZON NATUREL

- 1.1 CLASSEMENTS INITIAUX
- 1.2 CONFIRMATIONS DE NIVEAU DE CLASSEMENT

LACQ – Stade Municipal – NNI 643000101

Cette installation était classée **Niveau 5** jusqu'au **22/05/2018**

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement **niveau 5**.

- Fourni AOP (max 299 personnes)

Elle classe cette installation en **Niveau 5** jusqu'au **22/05/2028**.

- 1.3 CHANGEMENTS DE NIVEAU DE CLASSEMENT OU RECLASSEMENT

2. INSTALLATIONS EQUIPE GAZON SYNTHETIQUE

- 2.1 CLASSEMENTS PROVISOIRES
- 2.2 CLASSEMENTS NIVEAUX 5sy, 5sye, 6sy, 6sye, Foot A11sy, Foot A11sye

ANGLET – Stade de la Girouette 1 – NNI 640240401

Cette installation était classée **Niveau 5 SYE** jusqu'au **02/09/2016**

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement **niveau 5 SYE**.

- Test In Situ Labosport Conformes

- AOP du 29/03/2018

- Plans des vestiaires

Elle transmet la demande à la CFTIS pour Classement en **Niveau 5SYE**.

2.3 CLASSEMENTS NIVEAUX Foot A8sy, Foot A8sy, Foot A5sy, FootA5sy

3. RETRAITS DE CLASSEMENT

LESCAR

- Stade D. GARIN - NNI 643350301 : n'existe plus
- Stade DU LAOU - NNI 643350302 : n'existe plus
- Stade P. FORT - NNI 643350201 : n'existe plus

MONTARDON – Stade Municipal – NNI 643990101
- Courriel reçu de la Mairie, le stade n'existe plus.

PAU

- Stade De L'Ousse Des Bois 1 - NNI 644450301 : n'existe plus
- Stade De L'Ousse Des Bois 2 - NNI 644450302 : n'existe plus
- Stade De L'Ousse Des Bois 5 - NNI 644450305 : n'existe plus

USTARITZ – Stade Xopolo – NNI 645470101
- Courriel reçu de la Mairie, le stade n'existe plus.

4. DEMANDES D'AVIS PREALABLE

4.1 TERRAINS EN GAZON NATUREL

4.2 TERRAINS EN GAZONS SYNTHÉTIQUES

4.3 ARROSAGES

4.4 MISE AUX NORMES VESTIAIRES

5. AFFAIRES DIVERSES EN RELATION AVEC LES AIRES DE JEU ET LES VESTIAIRES

6. CLASSEMENTS DES ÉCLAIRAGES

6.1 CLASSEMENTS INITIAUX

6.2 CONFIRMATIONS DE CLASSEMENT

LESCAR – Stade Municipal – NNI 643350101

Eclairage moyen horizontal : 164 LUX

Facteur d'uniformité : 0,72

Rapport Emini/Emaxi : 0,58

Elle classe cette installation en **niveau E5** jusqu'au **23/03/2020**.

LACQ – Stade Municipal (B.MASSEILLOU) – NNI 643000101

Eclairage moyen horizontal : 169 LUX

Facteur d'uniformité : 0,71

Rapport Emini/Emaxi : 0,41

Elle classe cette installation en **niveau E5** jusqu'au **22/01/2020**.

6.3 CHANGEMENTS DE NIVEAU DE CLASSEMENT

6.4 AVIS PRÉALABLES

7. AFFAIRES DIVERSES EN RELATION AVEC LES ECLAIRAGES

8. CLASSEMENT DE SALLES

9. AOP, ATTESTATION DE CAPACITE OU PV DE CDS

PONTACQ – Stade François Meret - NNI 644530101

- Reçu le certificat de conformité

La Commission classe cet éclairage en **niveau E FOOTA11** jusqu'au **13/03/2020**.

10. RAPPORTS D'ARBITRE OU DE DELEGUES

BAYONNE – stade Floride – Délégué : Mr Patrick Ducasse

Match U19R1 Bayonne Aviron FC / St Bordelais ASPTT

Déjà reçu de nombreux rapports sur le même sujet

Pour la saison 2018/2019, il faudra trouver un autre équipement pour ce type de match.

DISTRICT DES DEUX-SEVRES – 79

1. INSTALLATIONS EQUIPEES D'UN GAZON NATUREL

1.1 CLASSEMENTS INITIAUX

1.2 CONFIRMATIONS DE NIVEAU DE CLASSEMENT

1.3 CHANGEMENTS DE NIVEAU DE CLASSEMENT OU RECLASSEMENT

THENEZAY – stade Henri Lorgueilleux – NNI 793260101

Cet équipement était classé **niveau 6** jusqu'au **11/12/2024**.

- Rapport de visite

- Demande de classement **niveau 5** suite à création de vestiaires

Elle classe cette installation en **niveau 5** jusqu'au **20/5/2028**.

NUEIL LES AUBIERS – stade Armand Tuzet - NNI 791950101

Cet équipement est classé **niveau 5** jusqu'en **2023**

- Rapport de visite suite à accession en R1 et donc niveau 4. Les travaux ont été listés

- Courrier de la mairie - échéancier

- AOP et PV de CDS

Elle classe cette installation en **travaux** jusqu'au **01/01/2019**.

MAULEON / ST AUBIN DE BAUBIGNE – Stade de l'Elan – NNI 790790601

Cet équipement était classé **niveau 6** jusqu'au **17/02/2020**

- Rapport de visite du 05/07/2018

- courrier du maire

- AOP du 25/06/2018

- Demande de changement de classement en niveau 5

- Demande de classement **niveau 5** suite à création de vestiaires

Elle classe cette installation en **niveau 5** jusqu'au **05/07/2028**.

2. INSTALLATIONS EQUIPE GAZON SYNTHETIQUE

2.1 CLASSEMENTS PROVISOIRES

2.2 CLASSEMENTS NIVEAUX 5sy, 5sye, 6sy, 6sye, Foot A11sy, Foot A11sye

2.3 CLASSEMENTS NIVEAUX Foot A8sy, Foot A8sye, Foot A5sy, Foot A5sye

3. RETRAITS DE CLASSEMENT

4. DEMANDES D'AVIS PREALABLE

4.1 TERRAINS EN GAZON NATUREL

4.2 TERRAINS EN GAZONS SYNTHÉTIQUES

4.3 ARROSAGES

4.4 MISE AUX NORMES VESTIAIRES

5. AFFAIRES DIVERSES EN RELATION AVEC LES AIRES DE JEU ET LES VESTIAIRES

NUEIL LES AUBIERS – stade Armand Tuzet - NNI 791950101

Cet équipement est classé **niveau 5** jusqu'en **2023**

- Rapport de visite suite à accession en R1 et donc niveau 4. Les travaux ont été listés

- Courrier de la mairie - échéancier

- AOP et PV de CDS

Elle classe cette installation en **travaux** jusqu'au **01/01/2019**.

ST VARENT – Stade de la Grande Versenne – NNI 792990101

- Courrier du maire du 24/4/2018 concernant une mise aux normes **niveau 5** suite à accession en R3
 - plan des modifications vestiaires
 - AOP DU 09/07/2018
 - Rapport de visite de M. PETIT
 - Reçu courrier du maire du 24 Avril 2018 concernant la programmation des travaux + délibéré de Conseil du 12 Juillet 2018
- Elle classe cette installation en **travaux** jusqu'au **01/04/2019**.

6. CLASSEMENTS DES ÉCLAIRAGES

6.1 CLASSEMENTS INITIAUX

6.2 CONFIRMATIONS DE CLASSEMENT

MELLE – Stade du Pinier 2 – NNI 791740102

Eclairage moyen horizontal : 165 LUX

Facteur d'uniformité : 0,71

Rapport Emini/Emaxi : 0,50

Elle classe cette installation en **niveau E5** jusqu'au **09/05/2020**.

6.3 CHANGEMENTS DE NIVEAU DE CLASSEMENT

6.4 AVIS PRÉALABLES

7. AFFAIRES DIVERSES EN RELATION AVEC LES ECLAIRAGES

8. CLASSEMENT DE SALLES

9. AOP, ATTESTATION DE CAPACITE OU PV DE CDS

10. RAPPORTS D'ARBITRE OU DE DELEGUES

DISTRICT DE LA VIENNE – 86

1. INSTALLATIONS EQUIPEES D'UN GAZON NATUREL

1.1 CLASSEMENTS INITIAUX

1.2 CONFIRMATIONS DE NIVEAU DE CLASSEMENT

NEUVILLE DU POITOU – Stade René Garnaud 1 – NNI 861770101

- Demande de reclassement en **niveau 4** après travaux
 - Rapport de visite avec photos du 29/05/2018
 - AOP (Tribune 100 personnes et Pourtour 400 personnes)
- Elle transmet la demande à la CFTIS.

LOUDUN – Complexe Sportif Jean Tursini 1 – NNI 861370101

Eclairage moyen horizontal : 210 LUX

Facteur d'uniformité : 0,76

Rapport Emini/Emaxi : 0,63

La Commission transmet le dossier à la CFTIS pour un éclairage en **niveau E4**.

1.3 CHANGEMENTS DE NIVEAU DE CLASSEMENT OU RECLASSEMENT

2. INSTALLATIONS EQUIPE GAZON SYNTHETIQUE

2.1 CLASSEMENTS PROVISOIRES

2.2 CLASSEMENTS NIVEAUX 5sy, 5sye, 6sy, 6sye, Foot A11sy, Foot A11sye

2.3 CLASSEMENTS NIVEAUX Foot A8sy, Foot A8sye, Foot A5sy, FootA5sye

3. RETRAITS DE CLASSEMENT

4. DEMANDES D'AVIS PREALABLE

- 4.1 TERRAINS EN GAZON NATUREL
- 4.2 TERRAINS EN GAZONS SYNTHÉTIQUES
- 4.3 ARROSAGES
- 4.4 MISE AUX NORMES VESTIAIRES

5. AFFAIRES DIVERSES EN RELATION AVEC LES AIRES DE JEU ET LES VESTIAIRES

6. CLASSEMENTS DES ÉCLAIRAGES

- 6.1 CLASSEMENTS INITIAUX
 - 6.2 CONFIRMATIONS DE CLASSEMENT
- POITIERS** – Complexe Sportif Saint-Nicolas – NNI 861940701
Eclairage moyen horizontal : 141 LUX
Facteur d'uniformité : 0,82
Rapport Eminj/Emaxi : 0,64
Elle classe cette installation en **niveau E5** jusqu'au **12/06/2020**.

- 6.3 CHANGEMENTS DE NIVEAU DE CLASSEMENT
- 6.4 AVIS PRÉALABLES

7. AFFAIRES DIVERSES EN RELATION AVEC LES ECLAIRAGES

8. CLASSEMENT DE SALLES

9. AOP, ATTESTATION DE CAPACITE OU PV DE CDS

10. RAPPORTS D'ARBITRE OU DE DELEGUES

DISTRICT DE LA HAUTE-VIENNE – 87

1. INSTALLATIONS EQUIPEES D'UN GAZON NATUREL

- 1.1 CLASSEMENTS INITIAUX
 - 1.2 CONFIRMATIONS DE NIVEAU DE CLASSEMENT
- ST JULIEN LE PETIT** – Stade Municipal – 871530101
Reçu rapport de visite de MM. Michel BREMONT ET Patrice COUTY
Cette installation est déjà classée **Niveau 6** jusqu'au **20/09/2021**.

- 1.3 CHANGEMENTS DE NIVEAU DE CLASSEMENT OU RECLASSEMENT

2. INSTALLATIONS EQUIPE GAZON SYNTHETIQUE

- 2.1 CLASSEMENTS PROVISOIRES
- 2.2 CLASSEMENTS NIVEAUX 5sy, 5sye, 6sy, 6sye, Foot A11sy, Foot A11sye
- 2.3 CLASSEMENTS NIVEAUX Foot A8sy, Foot A8sye, Foot A5sy, FootA5sye

3. RETRAITS DE CLASSEMENT

4. DEMANDES D'AVIS PREALABLE

- 4.1 TERRAINS EN GAZON NATUREL
- 4.2 TERRAINS EN GAZONS SYNTHÉTIQUES
- 4.3 ARROSAGES
- 4.4 MISE AUX NORMES VESTIAIRES

5. AFFAIRES DIVERSES EN RELATION AVEC LES AIRES DE JEU ET LES VESTIAIRES

6. CLASSEMENTS DES ÉCLAIRAGES

- 6.1 CLASSEMENTS INITIAUX
- 6.2 CONFIRMATIONS DE CLASSEMENT

6.3 CHANGEMENTS DE NIVEAU DE CLASSEMENT

6.4 AVIS PRÉALABLES

7. AFFAIRES DIVERSES EN RELATION AVEC LES ECLAIRAGES

8. CLASSEMENT DE SALLES

9. AOP, ATTESTATION DE CAPACITE OU PV DE CDS

10. RAPPORTS D'ARBITRE OU DE DELEGUES

Gérard BROUSTE,
Président

Anne-Laure GONCALVES,
Secrétaire de séance

« Procès-Verbal validé le 18 Juillet 2018 par Le Secrétaire général, Luc RABAT »